



DÉPARTEMENT de l'HÉRAULT

185503



MAIRIE de PERET
34800

AVIS DE MISE À ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de PERET

Par arrêté n° 2024/101 en date du 2 juillet 2024, le maire de la commune lance une enquête publique pour le projet de déclassement et d'aliénation de la rue Voltaire partie Est, durant 15 jours du 23 juillet au 6 août 2024 inclus.

Monsieur Jacques ARMING est désigné pour exercer les fonctions de commissaire enquêteur. Il recevra, en personne, les observations du public en mairie de PERET le 23 juillet 2024 de 10 h à 11 h et le 6 août 2024 de 16h à 17h.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête seront déposées en Mairie de PERET pendant toute la durée de l'enquête afin que chaque personne intéressée puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté et téléchargé, durant la durée de l'enquête publique, sur le site internet de la mairie de PERET www.mairie-peret.fr

Les observations pourront également être transmises par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, projet déclassement en vue de son aliénation du chemin communal « Rue Voltaire – partie Est », Hôtel de Ville, Rue Claude Debussy, 34800 PERET, ou par voie électronique à l'adresse suivante : accueil@mairie-peret.fr